

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 24 avril (24/04/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Colette ROLLET est nommée secrétaire de séance.

Mme Marie CASTRO ne prend pas part au vote.

45-24 Avril 2014

**ELECTION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES DE
L'ASSOCIATION « ESPACE ET VIE »**

Rapporteur : M. Le MAIRE.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: - 6 MAI 2014

CASTELSARRASIN - 82

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Il convient d'élire un représentant de la Commune auprès de l'Association « Espace et Vie »

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés
Majorité absolue

30
0
30
16

A obtenu :
Mme Maryse BAULU :

30 VOIX et 2 abstentions de vote

Est élu :

REPRESENTANT

Mme Maryse BAULU

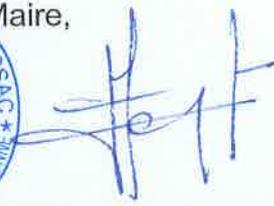
**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 30 voix pour et 2 abstentions de vote**

APPROUVE la désignation de Mme Maryse BAULU en tant que représentant de la Commune auprès de l'Association « Espace et Vie ».

Pour copie conforme

Moissac le 29 avril 2014

Le Maire,


A blue circular official stamp of the Mairie de Moissac is visible to the left of the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' at the top and '23000 TARN-ET-GARONNE' at the bottom, with a central coat of arms.

Jean-Michel HENRYOT

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: - 6 MAI 2014

CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :